



DÉCLARATION DU FORUM NORD SUD DE LA CIDSE ET DE CARITAS À PROPOS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Coopération entre la CE et les sociétés civiles du Nord et du Sud : créer un environnement porteur pour l'éradication de la pauvreté

Conclusions et recommandations

Bruxelles, le 4 mars 2010

Le Forum CIDSE – Caritas Europa s'est tenu du 2 au 4 mars 2010 ; il a vu la participation de 19 organisations de la société civile d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, de représentants de 14 organisations membres de la CIDSE et de Caritas Europa et de 2 représentants de leurs bureaux locaux. Ces participants venaient des pays suivants : Afghanistan, Allemagne, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Cambodge, Colombie, Côte d'Ivoire, Espagne, Éthiopie, France, Honduras, Inde, Irlande, Italie, Malawi, Nicaragua, Nigeria, Pays-Bas, RDC, Royaume-Uni, Rwanda et Zambie.

Il s'agissait de la cinquième d'une série de rencontres organisées entre des membres de la CIDSE et de Caritas (les trois dernières éditions ayant vu la participation de partenaires du Sud) et la Commission européenne afin de déceler des opportunités et de formuler des recommandations concrètes visant à améliorer la coopération aux niveaux politique et opérationnel.

Le Forum Nord-Sud a accueilli plusieurs fonctionnaires de la Commission européenne et a profité de leurs éclairages. Il adresse ses remerciements à tous les fonctionnaires présents et en particulier à M. Aristotelis Bouratsis, Directeur des opérations thématique, EuropeAid, à Mlle Dominique Dellicour, Chef d'unité qualité des opérations, EuropeAid, et à M. Olivier Luyckx, Chef d'unité efficacité de l'aide, DG Développement.

Les objectifs du Forum

Le thème du forum était : « Coopération entre la Commission européenne et la société civile & coopération entre les organisations de la société civile du Nord et du Sud – analyse des rôles, espaces et valeur ajoutée ».

Pour répondre aux préoccupations des participants, le Forum Nord-Sud a abordé les sujets suivants :

1. Comment intensifier la coopération entre la Commission européenne et les organisations de la société civile ?
2. Comment la Commission européenne peut-elle ménager davantage d'espace aux organisations de la société civile qui veulent contribuer à l'éradication de la pauvreté dans le cadre des nouvelles modalités de l'aide, notamment l'appui budgétaire général et les approches sectorielles ?
3. Comment la Commission européenne peut-elle intensifier la coopération Nord-Sud entre les organisations de la société civile afin de renforcer les alliances mondiales qui tentent d'éradiquer la pauvreté ?
4. Comment la Commission européenne peut-elle créer un environnement porteur qui renforce la coopération entre les partenaires de développement que sont notamment les gouvernements, les parlements nationaux, les acteurs non étatiques, le secteur privé, les syndicats les autorités locales, les groupes de réflexion, les organisations paysannes et les groupements de femmes ?

Échanges lors du Forum

La Commission européenne a admis qu'autrefois, l'État était considéré comme le moteur du développement. La société civile, surtout au plan local, n'occupait qu'une place marginale. Les fonctionnaires de la Commission européenne ont insisté sur le fait que cette situation avait changé et qu'aujourd'hui les organisations de la société civile étaient des acteurs essentiels de l'approche multi-acteurs du développement.

Pour opérationnaliser cette approche multi-acteurs, la Commission européenne s'est lancée dans des exercices de cartographie afin de se faire une idée précise du tissu civil local, et pouvoir consulter les acteurs pertinents au moment opportun.

La Commission européenne a par ailleurs insisté sur la mission de « sentinelle » des organisations de la société civile. La crise financière a montré qu'il fallait de la moralité et de la justice pour éviter que les artisans des crises n'encaissent des bénéfices, alors que les personnes en situation de pauvreté paient la facture alors qu'ils n'y sont pour rien. Le Président de la CIDSE, René Grotenhuis, a promis que la CIDSE et Caritas Europa « solliciteraient un engagement inconditionnel envers la coopération au développement ». Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer notre confiance en nous, car c'est un principe important de notre coopération au développement.

Au travers des divers mécanismes de financement de la Commission européenne, c'est près de 1 milliard d'euro qui passe entre les mains des acteurs non étatiques. Les participants du Forum se sont félicité que la Commission souhaite étendre sa coopération avec les organisations de la société civile.

Les participants du Forum ont réfléchi aux enjeux de la future coopération entre la Commission européenne et les organisations de la société civile. S'agissant de la question de savoir comment les financements se traduisent en résultats : « Il y a encore beaucoup d'enseignements à tirer pour améliorer les résultats et les perspectives de développement. Il ne faut pas seulement mesurer l'efficacité de l'aide à l'aune des indicateurs quantitatifs, mais aussi de l'impact sur le développement. D'autres variables devraient être prises en compte comme la volonté de s'engager sur le long terme, la flexibilité, l'établissement de relations respectueuses, réciproques et de confiance et le respect des engagements. » (Alta Hooker, du Nicaragua)

Reconnaissant que les changements à apporter au cadre de coopération entre la Commission européenne et les organisations de la société civile doivent s'aligner sur le Traité de Lisbonne et notamment sur l'éradication de la pauvreté comme objectif de la coopération au développement, le Forum formule les observations et recommandations suivantes, en guise de première contribution au Dialogue structuré initié par la Commission européenne.

Défis

1. Trop peu d'occasions de présenter les propositions des coalitions et des réseaux compte tenu des limites imposées par les cadres juridiques de la CE ;
2. Le manque de durabilité des financements de projet (court terme) ;
3. La complexité des procédures de demande de financement, des règles et règlements de mise en œuvre de la CE, surtout pour les OSC du Sud ;
4. Le fait que la Commission européenne n'investisse pas assez dans les fonctions politiques, analytiques, de plaidoyer et de sentinelle des organisations de la société civile ;
5. Le manque de reddition de comptes aux administrés en général et aux personnes en situation de pauvreté en particulier, conduisant à un manque d'appropriation ;
6. Un dialogue politique limité et incohérent entre la société civile et les gouvernements nationaux du Sud et le besoin de nouvelles modalités de l'aide pour garantir la reconnaissance et le soutien à la société civile ;
7. Un manque d'appropriation des efforts de développement dû à un manque de véritables relations entre les OSC et les parlements nationaux et la faiblesse des parlements à s'acquitter de leur mission de contrôle démocratique ;
8. Des processus de consultation limités entre les organisations de la société civile et la Commission européenne dans les pays en développement ;
9. Les instruments dont dispose actuellement la Commission européenne proposent peu de moyens pour renforcer l'autonomie des organisations de la société civile et pour créer un environnement porteur où les gouvernements nationaux réagissent aux demandes de la société civile et rendent des comptes aux parlements nationaux, ouvrant la voie à de saines approches multi-acteurs dans les processus de développement ;
10. Une insistance démesurée sur les indicateurs d'impact quantitatifs pour mesurer l'efficacité de l'aide.

Les opportunités suivantes ont été identifiées :

1. Contrer la fragmentation, trouver des alternatives au financement traditionnel 1-1 des activités des OSC ;
2. Stimuler, encourager et soutenir l'élaboration d'approches cohérentes au sein des réseaux formels et informels d'OSC ;
3. Renforcer les coalitions dans tous les pays afin de créer au niveau national des environnements porteurs et propices pour la société civile et comprendre la contribution de cette dernière à un développement démocratique, juste et durable ;
4. Exiger de tous les acteurs, gouvernements, bailleurs, OSC et autres, qu'ils rendent davantage de comptes sur les actions de développement aux personnes en situation de pauvreté ;
5. Articuler la coopération de la CE autour de dispositifs de financement basés sur une coopération de type réseau qui contribue à promouvoir une coopération, un apprentissage et un renforcement des capacités Nord-Sud et Sud-Sud ;
6. Mettre en place des mécanismes de financement durables, prévisibles et sur le long terme, visant à renforcer les capacités politiques, d'analyse et de plaidoyer des organisations de la société civile et à renforcer leur rôle de contre-pouvoir ;
7. Renforcer les réseaux et plates-formes d'OSC pour que les gouvernements nationaux se montrent plus réactifs vis-à-vis de leurs préoccupations ;
8. Soutenir les rôles et responsabilités qui incombent aux différents intervenants des processus de développement, ce qui va au-delà du rôle de l'État, en identifiant les missions spécifiques relevant des parlements nationaux, des autorités locales, des OSC, du secteur privé, etc. ;

9. Remplacer les dispositifs financiers à court terme et à « risque zéro » ainsi que l'approche par projets de la CE par des mécanismes plus souples et des investissements sur le long terme qui permettent de renforcer les OSC et d'approfondir la coopération entre la Commission européenne, ses Délégations et les OSC, au Nord comme au Sud ;
10. Participer aux dialogues multi-acteurs en cours, notamment le Quadrilogue/Dialogue structuré de la CE et le Forum sur l'efficacité du développement des OSC, afin de mieux appréhender de part et d'autre la valeur ajoutée de chaque partie prenante et l'environnement porteur dont elle a besoin.

Le Forum approuve les recommandations suivantes :

À l'attention de la Commission européenne

1. Garantir l'autonomie des OSC et consolider les approches multi-acteurs, surtout afin de soutenir le contrôle démocratique parlementaire sur la politique gouvernementale et la création d'un espace propice qui reconnaît à la société civile un rôle de contre-pouvoir indépendant ;
2. Faciliter des processus de consultation entre gouvernement et OSC aux moments voulus et renforcer les processus de consultation politique entre la CE et les OSC de manière à instaurer un dialogue pérenne ;
3. Préciser le rôle des OSC dans les nouvelles modalités de l'aide ;
4. Soutenir la divulgation des informations relatives aux politiques de développement nationales afin que les OSC locales puissent effectivement s'impliquer dans ces processus et exercer notamment un suivi au plan local et national ;
5. Trouver des mécanismes de redevabilité envers les personnes en situation de pauvreté et profiter de l'ancrage des OSC dans les communautés de base afin de promouvoir des approches politiques de lutte contre la pauvreté respectueuses des réalités ethniques, culturelles et historiques des populations visées ;
6. Généraliser le travail de cartographie des réseaux d'OSC et contribuer à mettre plus de cohérence entre les activités pertinentes mises en place par les réseaux de développement, entre le Sud et le Nord mais aussi entre le Sud et le Sud et au sein des pays ;
7. Trouver des modalités basées sur d'autres dispositifs financiers que le « risque zéro », en mettant davantage l'accent sur l'impact global des actions sur la société et en reconnaissant le rôle particulièrement important de l'UE dans la cohérence des politiques des pays en développement ;
8. Formuler de nouvelles modalités de financement plus souples, assorties de dotations suffisantes pour permettre au siège et aux Délégations de la CE :
 - de promouvoir un appui à plus long terme qui assure une certaine prévisibilité et une certaine durabilité
 - de favoriser les activités au niveau des réseaux, pour bénéficier de la coordination et éviter les redondances
 - de renforcer les capacités des organisations et réseaux de la société civile des pays en développement.

À l'attention des organisations de la société civile :

1. Gérer la diversité des OSC en participant aux réseaux adéquats, Nord-Sud, Sud-Sud et niveau national ;
2. Garantir une véritable reddition de comptes aux communautés et aux personnes en situation de pauvreté et démontrer cette redevabilité et le changement pour les communautés et les sociétés à travers les réseaux ; renforcer le rôle de sentinelle via les réseaux ;

3. Consolider les capacités politiques, d'analyse et de recherche, organiser l'apprentissage dans les réseaux pertinents ;
4. Organiser des processus inclusifs propices à des dialogues judicieux avec le gouvernement au plan national ;
5. Reconnaître et contribuer au renforcement des processus de développement multi-acteurs et surtout aider les gouvernements nationaux à établir un contrôle et une supervision sur les processus de développement nationaux en complément des comptes rendus aux bailleurs et en renforçant la reddition de comptes aux administrés ;
6. Organiser des processus inclusifs propices à des dialogues judicieux avec la Commission européenne sur les politiques communautaires, dans les domaines géographiques et thématiques ;
7. Remplacer les modes de financement par projet et à « risque zéro » qu'utilise la Commission européenne par des dispositifs crédibles et alternatifs ;
8. Mieux communiquer les priorités des communautés et personnes en situation de pauvreté et prouver que les OSC sont capables de travailler efficacement avec ces groupes pour les aider à se sortir de la pauvreté.

Conclusion

Nous demandons au Parlement européen et à la Commission européenne de mettre en œuvre les recommandations ci-avant afin de renforcer la coopération et les relations entre la Commission européenne et les organisations de la société civile (OSC), au service d'un monde de justice. Nous serions ravis d'engager un dialogue autour des questions et des recommandations reprises dans ce document. Nous reconnaissons et savons gré à l'Union européenne de l'appui constant qu'elle accorde au développement et à l'éradication de la pauvreté.

Participants



Organisation

Adigrat Diocese Catholic Secretariat (ADCS), Éthiopie
Afghan Health and Development Services (AHDS)
Broederlijk Delen, Belgique
Broederlijk Delen, Belgique
CAFOD, Royaume-Uni
CAFOD, Royaume-Uni
CAFOD, Royaume-Uni
CAFOD, Royaume-Uni
CAFOD Rwanda
Caritas Autriche
Caritas Bangladesh
Caritas Bangladesh
Caritas Bukavu
Caritas Colombie
Caritas Europa
Caritas Europa
Caritas Europa
Caritas Inde
Caritas Inde
Caritas International Belgique
Caritas International Belgique
Caritas Man, Côte d'Ivoire
CCFD-Terre Solidaire, France
CCFD-Terre Solidaire, France
CIDSE
CIDSE
CIDSE
CIDSE
CIDSE
Civil Society for Poverty Reduction (CSPR), Zambie
Cordaid, Pays-Bas
Cordaid, Pays-Bas
Cordaid, Pays-Bas
Cordaid, Pays-Bas
Cordaid, Pays-Bas
Cordaid Afghanistan
Development and Partnership in Action (DPA), Cambodge
Entraide et Fraternité, Belgique
Ethiopian Catholic Secretariat - Social and Development
Commission (ECS-SADCO)
FOCSIV - Volontari nel Mondo, Italie
Grupo de Sociedad Civil, Honduras
Health, Development and Performance (H.D.P.), Rwanda

Nom

Tewelde Haileselassie Gebre
Dr. Mohammad Fareed
Jef Demolder
Els Lauriks
Andy Waites
Sophie Arcedeckne-Butler
James Lambert
Lorna Fielding
Simon Nsabiyeze
Barbara Reiterer
Prodip Stanley Gomes
Francis Atul Sarker
Serge Bingane
Margalida Rueda Gomez
Marius Wanders
Harald Happel
Blandine Bouniol
Fr. Abraham Varghese Mattamana
Sunil Thottathil Mammen
Marc Somers
Bernadette van Raemdonck
Pierre Efoé Aholouvi
Alain Bachelart
Pierre Bastid
Bernd Nilles
Steffi Rosenbusch
Jean Letitia Saldanha
Fanny Liesegang
Cayetana Carrion
William Chilufya
René Grotenhuis
Izabella Toth
Marlou Geurts
Albert van Hal
Myschka Smit
Dr. Rohullah Amin
Sambath Mam
Florence Thibaut

Dr. Daniel Keftassa
Sergio Marelli
Héctor Soto
Christian Habineza

Horizont 3000/KOO, Autriche
Horizont 3000/KOO, Autriche
INADES, Côte d'Ivoire
Malawian Health Equity Network (MHEN)
Manos Unidas, Espagne
Manos Unidas, Espagne
Misereor, Allemagne
Misereor, Allemagne
Movimento de Defesa do Favelado (MDF), Brésil
Rural Rehabilitation Association for Afghanistan (RRAA)
SCIAF, Royaume-Uni
Secours Catholique - Caritas France
Secours Catholique - Caritas France
Stakeholder Democracy Network (SDN), Nigeria
Trócaire, Irlande
Trócaire, Irlande
URACCAN – L'université des régions autonome de la côté
caraïbe du Nicaragua
Uyisenga n'Manzi, Rwanda

Thomas Vogel
Elisabeth Schreiber
Francis Ngang
Charles Gwengwe
Adela González Gallego
María González-Dyne
Dorothee Klueppel
Maria Klatte
Sueli de Fatima Almeida Machado
Amanullah Jawad
Robert Angove
Daniel Verger
Fabienne Bathily
Inemo Samiama
Michela Lupi
Denis Mahoney

Alta Suzzane Hooker Blandford
Chaste Uwihoreye

Pour plus d'information, veuillez contacter Steffi Rosenbusch:
rosenbusch[at]cidse.org – Tél. : +32 (0)2 233 37 56

La CIDSE est une alliance internationale de 16 agences de développement catholiques œuvrant pour un monde de justice.
CIDSE - rue Stévin 16 - B-1000 Bruxelles – Tél. : +32 2 230 77 22 – Fax : +32 2 230 70 82 - www.cidse.org

Caritas Europa est une des sept régions de Caritas Internationalis, une confédération de 164 organisations catholiques d'aide d'urgence, de développement et de service social.
Caritas Europa - rue de Pascale 4 - B-1040 Bruxelles – Tél. : +32 2 280 0280 – Fax : +32 2 230 1658 - www.caritas-europa.org